

Master 1

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER MEÉF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Encadrement Éducatif



Le Master MEEF mention Encadrement éducatif (CPE) vise à faire acquérir progressivement les compétences exigées d'un Conseiller Principal d'Éducation en EPLE, tout en dotant l'étudiant d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par l'usage de la recherche. L'année de M1, renouvelée par la réforme des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ) et par les nouvelles épreuves du concours CPE, se fixe comme mission prioritaire pour la réussite des étudiants au concours externe de Conseiller Principal d'Éducation le développement de leurs compétences professionnelles et universitaires.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX POURSUIVIS EN RELATION AVEC LE RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Par la culture générale et spécifique dispensée sur le système éducatif, ses acteurs et ses enjeux, par la formation d'un futur cadre éducatif spécialiste des questions de la vie scolaire et de l'animation éducative, le master vise l'acquisition de compétences nombreuses inscrites dans le nouveau référentiel de compétences professionnelles : des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et des compétences spécifiques au conseiller principal d'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. Du 18-7-2013), ainsi que la circulaire 2015-139 du 10-08-2015 sur les missions du CPE.

Les deux années (M1 et M2) du Master MEEF mention Encadrement éducatif s'inscrivent dans un continuum de formation et permettent d'aborder à la fois la variété et l'actualité des grandes questions éducatives et les modalités pratiques de l'exercice du métier de CPE, articulant apports théoriques et analyses de situations éducatives concrètes, et en ménageant l'intervention progressive des étudiants dans le champ professionnel par des stages.

L'année de M1 repose essentiellement sur la préparation d'un concours national qui exige de fortes compétences de rédaction et de synthèse (Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation JORF n°0099 du 27 avril 2013).

Bibliographie indicative session 2019 aux concours externe et interne de recrutement des conseillers principaux d'éducation :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/programmes_2019/25/8/p2019_cpe_externe_interne_943258.pdf

Il s'agit tout d'abord d'approfondir les connaissances sur le système éducatif dans ses diverses dimensions, qu'elles soient historiques, philosophiques, sociologiques ou psychologiques (UE 1), tout en préparant aux épreuves du concours au plus près de son programme et de sa bibliographie. Il est aussi fondamental d'appréhender le rôle et les évolutions du métier de CPE dans les établissements, ses missions actuelles et leurs enjeux en les confrontant aux situations éducatives réelles (UE 2).

Le futur CPE doit aussi avoir une bonne connaissance de l'Éducation nationale, de ses valeurs, de ses acteurs et de ses partenaires pour pouvoir intervenir efficacement en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative (UE 4), tout comme il doit savoir utiliser une langue étrangère dans les situations exigées par son métier (UE LVE). L'un des objectifs du Master est de découvrir concrètement le métier, de l'observer puis de le pratiquer. C'est toute l'importance des stages, de leur préparation et de leur suivi (UE 5) mais aussi de l'appropriation des techniques de communication (CNT) nécessaires à la pratique professionnelle.

Comme tout Master, le Master MEEF, mention Encadrement éducatif doit faire une large place à la recherche (UE 3). Si le semestre 1 permet une initiation générale, par la présentation des grands champs de recherche en éducation et de leurs méthodologies, les semestres 2, 3 et 4 offrent un travail plus spécialisé autour du choix d'un séminaire et la rédaction progressive d'un mémoire de recherche à visée professionnelle qui témoigne de capacités à analyser des problématiques, des contextes et des actes professionnels.

Le métier de Conseiller Principal d'Éducation est en effet défini dans le nouveau référentiel comme un acteur essentiel de la communauté éducative, à l'interface permanente des différentes dimensions de la vie d'un établissement. À ce titre, il est bien un spécialiste de l'intervention éducative dans toutes ses dimensions qui se déclinent dans ce référentiel, au travers des compétences communes à tous les professeurs et personnel d'éducation :

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et au travers des compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation :

- C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- C 7. Participer à la construction des parcours des élèves
- C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

CONCOURS VISES ET AUTRES SECTEURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Master 1 est directement orienté vers la préparation du concours externe CPE qui est un concours national très sélectif où toutes les académies de France sont en concurrence. Chaque année, certains étudiants ou anciens étudiants réussissent également, s'ils remplissent les conditions d'ancienneté professionnelle requises, le concours interne.

Pour les étudiants non admis aux concours CPE et qui ne souhaitent pas poursuivre dans cette orientation professionnelle, le Master MEEF mention Encadrement éducatif est aussi un atout important dans la préparation d'autres concours ou l'intégration dans certains secteurs professionnels en lien avec l'éducation ou la prise en charge des jeunes. Par la forte culture générale exigée (sur l'enfant, l'adolescent, la jeunesse, le système éducatif, et plus largement les métiers de la formation dans leur dimension historique, sociologique, psychologique, philosophique mais aussi sur la vie scolaire et l'encadrement des jeunes), par l'acquisition de compétences multiples (méthodologie de la dissertation, la synthèse de documents, de l'étude de dossiers documentaires, maîtrise des techniques d'animation etc), le Master permet, en effet, à de nombreux étudiants de réussir d'autres concours dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'encadrement éducatif et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Certains trouvent des débouchés au sein des collectivités territoriales et gèrent, en spécialistes, les dossiers liés à l'éducation et à l'insertion des jeunes.

Ce Master MEEF mention Encadrement éducatif est donc un Master riche et intéressant, très en lien avec l'actualité et le champ large de l'éducation des enfants et de la jeunesse, mais c'est aussi un master exigeant qui demande un travail personnel régulier.

Bonne année 2018-2019 dans le Master MEEF mention Encadrement éducatif.

Brigitte MONFROY, Martine PAYEN, co-responsables du Master MEEF-Encadrement éducatif

LES RESPONSABLES DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UE 1	Le système éducatif, ses structures, ses enjeux JEAN-FRANÇOIS CONDETTE
UE 2	Le métier de CPE MARTINE PAYEN
UE CNT	Culture numérique TICE ANNE MIDENET
UE 3	Initiation à la Recherche BRIGITTE MONFROY
UE 4	Contexte d'exercice du métier BRIGITTE MONFROY
UE LV1	Langues vivantes CHRISTINE DESMARET
UE 5	Mise en situation professionnelle MARTINE PAYEN

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Les UE ne se compensent pas entre elles.

S 1 S 2

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux	ECTS	12	12
EC 1	Histoire de l'éducation		24	24
EC 2	Philosophie de l'éducation		24	24
EC 3	Psychologie de l'éducation		9	9
EC 4	Sociologie de l'éducation		27	27
		Total H	84	84

UE 2	Didactique : le métier de CPE	ECTS	10	10
EC 1	Le métier de CPE		36	36
EC 2	Interventions éducatives en lien avec le métier de CPE		27	27
EC 3	Méthodologie des épreuves du concours		12	12
		Total H	75	75

UE CNT	Culture numérique TICE	ECTS	1	1
	Compétences numériques en référence au C2i2e		6	6
		Total H	6	6

UE 3	Recherche	ECTS	3	3
	Initiation à la recherche		18	18
		Total H	18	18

UE 4	Contexte d'exercice du métier	ECTS	2	2
EC 1	Apprendre à l'école : connaissance de l'institution scolaire, de ses publics et des théories de l'apprentissage		40	/
EC 2	Enseigner à l'école		/	32
		Total H	40	32

UE LV1	Langue vivante 1	ECTS	1	1
EC 9	Langues vivantes (Anglais ou Espagnol)		14	14
		Total H	14	14

UE 5	Mises en situation professionnelle	ECTS	1	1
EC10	Préparation, analyse du stage, analyse de pratiques professionnelles, projets		16	16
		Total H	16	16

Total Horaire encadré : 498 H	Crédits : 60 ECTS
-------------------------------	-------------------

CALENDRIER « ETUDIANT » DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier				
S	1		L	1		J	1	Toussaint	S	1	48	M	1			
D	2		M	2		V	2		D	2		M	2			
L	3		M	3		S	3	44	L	3	Stage en établissement n°1	J	3			
M	4	Pré rentrée	J	4		D	4		M	4		V	4			
M	5		V	5		L	5		M	5		S	5	1		
J	6		S	6	40	M	6		J	6		D	6			
V	7		D	7		M	7		V	7		L	7			
S	8	36	L	8		J	8		S	8		M	8			
D	9		M	9		V	9		D	9		M	9			
L	10		M	10		S	10	45	L	10		J	10			
M	11		J	11		D	11	Armistice	M	11	Examens semestre 1 session 1	V	11			
M	12		V	12		L	12		M	12		S	12	2		
J	13		S	13		M	13		J	13		D	13			
V	14		D	14		M	14		V	14		L	14			
S	15	37	L	15		J	15		S	15		M	15			
D	16		M	16		V	16		D	16		M	16			
L	17		M	17		S	17		L	17		J	17			
M	18		J	18		D	18		M	18		V	18			
M	19		V	19		L	19		M	19		S	19	3		
J	20		S	20		M	20		J	20		D	20			
V	21		D	21		M	21		V	21	Examen UE4	L	21	Stage en établissement n°2		
S	22	38	L	22		J	22		S	22		M	22			
D	23		M	23	Epreuve blanche	V	23		D	23		M	23			
L	24		M	24		S	24		L	24		J	24			
M	25		J	25		D	25		M	25		V	25			
M	26		V	26		L	26	Stage en établissement n°1	M	26	52	S	26			
J	27		S	27	43	M	27			J	27		D	27		
V	28		D	28		M	28			V	28		L	28	Stage en établissement n°2	
S	29	39	L	29		J	29			S	29		M	29		
D	30		M	30		V	30			D	30		M	30		
			M	31					L	31		J	31			



Cours



stage



Examens et
soutenances



Congés et
jours fériés

Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
V	1	Jury S1 session 1	V	1	Concours Blanc	L	1		M	1	Féié	S	1	
S	2		S	2		M	2		J	2		D	2	
D	3		D	3		M	3		V	3		L	3	
L	4		L	4		J	4		S	4	18	M	4	
M	5		M	5		V	5		D	5		M	5	Session 2 Semestre 2
M	6	Epreuve blanche	M	6		S	6		L	6		J	6	
J	7		J	7		D	7		M	7		V	7	
V	8		V	8		L	8		M	8	Féié	S	8	
S	9	6	S	9		M	9		J	9		D	9	
D	10		D	10		M	10		V	10		L	10	23
L	11		L	11		J	11		S	11		M	11	
M	12		M	12		V	13		D	12	19	M	12	
M	13		M	13		S	13		L	13		J	13	Jury S2 session 2
J	14		J	14		D	14		M	14		V	14	
V	15		V	15	Examen UE4	L	15		M	15		S	15	24
S	16	7	S	16		M	16		J	16		D	16	
D	17		D	17		M	17		V	17		L	17	
L	18		L	18		J	18		S	18	20	M	18	
M	19		M	19		V	19		D	19		M	19	
M	20		M	20		S	20		L	20		J	20	
J	21		J	21		D	21		M	21	Jury S2 session 1	V	21	
V	22		V	22		L	22		M	22		S	22	25
S	23	8	S	23	12	M	23		J	23		D	23	
D	24		D	24		M	24		V	24		L	24	
L	25		L	25		J	25		S	25	21	M	25	
M	26	Examens S1 session 2	M	26		V	26		D	26		M	26	
M	27		M	27		S	27		L	27		J	27	
J	28		J	28	Jury S1 session 2	D	28		M	28		V	28	
			V	29		L	29		M	29		S	29	26
			S	30	13	M	30		J	30	Ascension	D	30	
			D	31					V	31	Pont			

DESCRIPTION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux
EC 1	Histoire de l'éducation
	Connaître les grandes étapes de l'histoire du système éducatif français depuis la Révolution française, des enjeux qui ont animés la construction puis la réforme du système éducatif, des politiques éducatives depuis la Révolution.
EC 2	Philosophie de l'éducation
	Comprendre les enjeux et fondements philosophiques de l'éducation, des notions de nature, de culture, d'enfance, de Raison, d'éducation, d'instruction.
EC 3	Psychologie de l'éducation
	Connaître les grandes théories motivationnelles en contexte éducatif.
EC 4	Sociologie de l'éducation
	Comprendre les enjeux liés aux inégalités sociales de réussite scolaire (état des lieux, dynamiques d'évolution et comparaisons internationales), les éclairages sociologiques des inégalités scolaires.
UE 2	Didactique : le métier de CPE
EC 1	Le métier de CPE
	Connaître et comprendre le métier de CPE, ses spécificités et ses enjeux actuels. Prendre en compte les contextes d'exercice de l'activité professionnelle.
EC 2	Interventions éducatives en lien avec le métier de CPE
	Apprendre à identifier et repérer les enjeux des situations éducatives Apprendre progressivement à maîtriser les outils d'analyse des situations professionnelles rencontrées.
EC 3	Méthodologie des épreuves du concours
	Expliquer les épreuves du concours et de leur méthodologie spécifique : exercices de lecture de sujet et de dossier etc.
UE CNT	Culture numérique/TICE
	Aspects juridiques et déontologiques
	Pratiques personnelles, pratiques professionnelles du numérique Vers une définition de la culture numérique : des usages et pratiques personnelles à l'utilisation professionnelle. Quels écarts, quels effets ? Quels liens entre les usages numériques personnelles des adolescents et les pratiques des élèves L'environnement numérique en formation : -> quelles ressources pour la formation ? Quels usages pédagogiques des environnements numériques de travail ? -> utiliser les outils de veille pédagogique, scientifique et institutionnelle pour se former Exercer sa responsabilité professionnelle et responsabiliser les élèves -> Quels impacts, quels enjeux de la réglementation et des textes de loi sur les pratiques professionnelles et les apprentissages ? -> Les réseaux sociaux : quels usages, quelles limites ? -> Responsabiliser les élèves dans le cadre de l'établissement scolaire : charte, B2i ... Usages disciplinaires du numérique Quels usages pédagogiques et disciplinaires au service des apprentissages ? Comment exploiter les ressources professionnelles en ligne et hors ligne ?
UE 3	Recherche
	Initiation à la recherche

	Se sensibiliser aux démarches de recherche des sciences humaines et sociales, et notamment de l'histoire de l'éducation, de la psychologie, de la sociologie et de la philosophie en lien avec les métiers de l'éducation.
--	--

UE 4	Contexte d'exercice du métier
	Connaître l'institution scolaire, les politiques éducatives et les EPLE (fonctionnement et acteurs), Savoir appréhender les publics (caractéristiques et déterminants du développement cognitif et psycho-social des adolescents, la culture adolescente...), Maîtriser les théories de l'apprentissage, les théories motivationnelles en contexte éducatif, Les composantes didactiques et pédagogiques des situations d'apprentissage.
UE LVE	Langue vivante
	Langue vivante anglais ou espagnol
	Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.
UE 5	Mise en situation professionnelle
	Préparation, analyse du stage, analyse de pratiques professionnelles, projets
	En collège ou Lycée général, technologie et/ou professionnel
	Favoriser l'insertion de l'étudiant dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation aux réalités scolaires.
	Se familiariser avec le métier de CPE ; s'initier à la gestion d'un service vie scolaire, au suivi des élèves, à la gestion de l'absentéisme, la gestion des flux ; observer et analyser les pratiques éducatives, effectuer les tâches relatives à la pratique de la gestion de la vie scolaire et analyser ses pratiques.
	Maîtriser progressivement les nouvelles technologies au service de la pratique professionnelle
	Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences : http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html)

SEMESTRE 2

UE 1	Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux
EC 1	<p>Histoire de l'éducation</p> <p>Connaître la diversité des acteurs du monde éducatif dans leur dimension historique : histoire de l'enfance, de l'adolescence, histoire des élèves et de la vie scolaire, histoire des enseignants et des administrateurs</p>
EC 2	<p>Philosophie de l'éducation</p> <p>Comprendre les fondements de l'école républicaine et la laïcité de l'école et de l'État, des valeurs de l'éducation.</p>
EC 3	<p>Psychologie de l'éducation</p> <p>Connaître les caractéristiques psychologiques des adolescents et l'impact des stéréotypes liés au genre.</p>
EC 4	<p>Sociologie de l'éducation</p> <p>Appréhender les approches sociologiques de la violence à l'école, du décrochage scolaire, des relations école-familles, des processus de ségrégations scolaires dans l'institution scolaire.</p>
UE 2	Didactique : le métier de CPE
EC 1	<p>Le métier de CPE</p> <p>Connaître, comprendre et analyser le cadre légal de l'action du CPE Connaître la diversité des acteurs du système éducatif Connaître le droit de la vie scolaire et de la responsabilité éducative du CPE.</p>
EC 2	<p>Interventions éducatives en lien avec le métier de CPE</p> <p>Apprendre à identifier et repérer les enjeux des situations éducatives Apprendre progressivement à maîtriser les outils d'analyse des situations professionnelles rencontrées.</p>
EC 3	<p>Méthodologie des épreuves du concours</p> <p>Expliquer les épreuves du concours et de leur méthodologie spécifique ; exercices de lecture de sujet et de dossier etc.</p>
UE CNT	Culture numérique/TICE
	<p>Aspects juridiques et déontologiques</p> <p>L'environnement numérique dans l'établissement scolaire : Quelles ressources pour l'enseignement ? Quels usages pédagogiques des environnements numériques de travail ? Élaboration d'une séance pour la classe : Quels objectifs (pour l'élève, pour le professeur), quelles activités d'apprentissage, quelles modalités de travail, quelle(s) évaluation(s) ?</p>
UE 3	Recherche
	<p>Initiation à la recherche</p> <p>Appréhender les méthodologies de recherche des sciences humaines et sociales, et notamment de l'histoire de l'éducation, de la psychologie, de la sociologie et de la philosophie en lien avec les métiers de l'éducation.</p>
UE 4	Contexte d'exercice du métier
	<p>Connaître l'organisation et les évolutions de l'institution scolaire, les débats et enjeux d'aujourd'hui, les finalités et valeurs de l'institution, les droits et devoirs du fonctionnaire. Savoir appréhender le parcours d'apprentissage de l'élève, la notion de rapport au savoir et ses liens avec les modes de transmission et la construction des inégalités d'apprentissage.</p>
UE LVE	Langue vivante
	<p>Langue vivante anglais ou espagnol</p> <p>Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.</p>

UE 5	Mise en situation professionnelle
	<p>Préparation, analyse du stage, analyse de pratiques professionnelles, projets</p> <p>En collège ou Lycée général, technologie et/ou professionnel (l'inverse du 1er stage)</p> <p>Favoriser l'insertion de l'étudiant dans un processus de cheminement professionnel et de sensibilisation aux réalités scolaires.</p> <p>Se familiariser avec le métier de CPE ; s'initier à la gestion d'un service vie scolaire, au suivi des élèves, à la gestion de l'absentéisme, la gestion des flux ; observer et analyser les pratiques éducatives, effectuer les tâches relatives à la pratique de la gestion de la vie scolaire et analyser ses pratiques.</p> <p>Maîtriser progressivement les nouvelles technologies au service de la pratique professionnelle</p> <p>Développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences : http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html)</p>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1

UE 1		Disciplinaire : le système éducatif, ses structures, ses enjeux
EC 1 / 2 /3 et 4	Session 1	CC : travail personnel en histoire CT : dissertation de 4 heures
	Session 2	CT : dissertation de 4 heures
UE 2		Didactique : le métier de CPE
EC 1	Session 1	CC : Projet comm CT : épreuve sur table de 5 h
	Session 2	CT : épreuve sur table de 5 h
EC 2	Session 1	CC : travail perso / auteur CT : analyse d'une problématique éducative de 2h30
	Session 2	CT : analyse d'une problématique éducative de 2h30
UE CNT		Culture numérique/TICE
	Session 1	CC : Dossier composé de différents travaux
	Session 2	CT : Dossier amélioré
UE 3		Recherche
	Session 1	CC : note de lecture
	Session 2	CT : note de lecture améliorée
UE 4		Contexte d'exercice du métier
	Session 1	CT : épreuve commune avec UE5 : examen écrit de 3h, analyse de documents et étude de cas avec une dimension interdegrés . Présence au stage obligatoire.
	Session 2	CT : épreuve commune avec UE5 : examen écrit de 3h, analyse de documents et étude de cas avec une dimension interdegrés . Présence au stage obligatoire.
UE LV1		Langue vivante
	Session 1	CC : dossier/projet individuel à rendre à une date fixée par l'enseignant
	Session 2	CC : dossier/projet amélioré
UE 5		Mise en situation professionnelle
	Session 1	CT : épreuve commune avec UE4 : examen écrit de 3h, analyse de documents et étude de cas avec une dimension interdegrés. Présence au stage obligatoire.
	Session 2	CT : épreuve commune avec UE5 : examen écrit de 3h, analyse de documents et étude de cas avec une dimension interdegrés. Présence au stage obligatoire.

SEMESTRE 2

UE 1 Disciplinaire	
EC 1 / 2 / 3 et 4	Session 1 CC1 : dissertation en sociologie CC2 : dissertation de 4h (concours blanc)
	Session 2 CT : dissertation de 4h
UE 2 Didactique	
EC 1	Session 1 Dossier de 10 pages
	Session 2 Dossier amélioré
EC 2	Session 1 CC1 : projet CC2 : note de synthèse de 5 heures (concours blanc)
	Session 2 CT : analyse d'une problématique éducative de 2h30
UE CNT Culture numérique/TICE	
	Session 1 CC : Dossier composé de différents travaux
	Session 2 CC : Dossier amélioré
UE 3 Recherche	
	Session 1 Rapport d'étape
	Session 2 Rapport d'étape amélioré
UE 4 Contexte d'exercice du métier	
	Session 1 CC : épreuve commune avec UE5 dossier de 10 à 15 pages présentant une situation professionnelle éclairée par l'expérience des stages et l'apport de thématiques travaillées en UE4. Présence au stage
	Session 2 CC : épreuve commune avec UE5, dossier de 10 à 15 pages, amélioré selon les indications du correcteur présentant une situation professionnelle éclairée par l'expérience des stages et l'apport de thématiques travaillées en UE4. Présence au stage obligatoire.
UE LV1 Langue vivante	
	Session 1 CC : dossier individuel à rendre à une date fixée par l'enseignant
	Session 2 CC : dossier amélioré
UE 5 Mise en situation professionnelle	
	Session 1 CC : épreuve commune avec UE4 dossier de 10 à 15 pages présentant une situation professionnelle éclairée par l'expérience des stages et l'apport de thématiques travaillées en UE4 et UE5. Présence
	Session 2 CC : épreuve commune avec UE4 dossier de 10 à 15 pages présentant une situation professionnelle éclairée par l'expérience des stages et l'apport de thématiques travaillées en UE4 et UE5. Présence